

COMITÉ EXÉCUTIF

Procès verbal d'une séance **extraordinaire** de **L'EXÉCUTIF** de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec le **17 mai 2016**.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et le président, Dan Lamoureux, a déclaré la séance ouverte à 18 H 03.

MEMBRES PRÉSENTS:

C. Craig T. Aguiar, Parent
L. Cuffling
D. Lamoureux
D. Smith Sylvain Racette – directeur général
D. Smyth Sylvie Côté – secrétaire générale par intérim

Aussi Présent: Pierre Chouinard

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Craig, appuyé par le commissaire Smyth, que l'ordre du jour soit adopté et qu'une copie soit attachée au procès-verbal.

UNANIME

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 3 MAI 2016

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Aguiar, que le procès-verbal de la séance de l'exécutif du 3 mai 2016 soit adopté.

UNANIME

NOUVELLES AFFAIRES :

ENTRE EN HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Aguiar à 18 h 15, que le conseil entre en huis-clos.

UNANIME

HORS DE HUIS CLOS

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Cuffling, à 19 h 00, que le conseil sorte du huis clos.

UNANIME

Résolution EX280-20160517

ADOPTION DU RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE NO. SO2016-01 ET L'ADDENDA AU RAPPORT

CONSIDÉRANT que le protecteur de l'élève a déposé quatre recommandations quant aux mesures à prendre concernant le rapport no. SO2016-01.

CONSIDÉRANT que le protecteur de l'élève a retiré ultérieurement les recommandations #2 et 3 dans l'addenda au rapport.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Smith, que « la réponse du comité exécutif au rapport no. SO2016-01 et à l'addenda » soit envoyée au

plaignant, le protecteur de l'élève, et au conseil.

De plus, pour résumer la réponse, le conseil a enclenché le processus pour réviser la politique relative au maintien d'un environnement sécuritaire, respectueux et sans drogues. Le comité des parents, les conseils d'établissement, l'Association des administrateurs de Riverside, le protecteur de l'élève et d'autres groupes seront consultés concernant la politique révisée.

UNANIME

Résolution EX281-20160517

ADOPTION DU RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE NO. SO2016-02

CONSIDÉRANT que le protecteur de l'élève a soumis le rapport no. SO2016-02 précisant que « la réponse de la CSR à l'incident en question a été complète et appropriée et se poursuit »;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Craig et le commissaire Smyth, que le rapport soit reçu et que « la réponse du comité exécutif au rapport SO 2016-02 » soit envoyée au plaignant, le protecteur de l'élève, et au conseil.

De plus, il convient de noter qu'en résumé, le comité exécutif est d'accord avec la conclusion du rapport no. SO2016-02

UNANIME

LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Aguiar, appuyé par la commissaire Smith, que la séance soit levée à 19 h 02.

UNANIME

Dan Lamoureux, président

Sylvie Côté, secrétaire générale

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une séance extraordinaire du Comité Exécutif est convoquée, le tout, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Cette séance extraordinaire aura lieu le mardi 17 mai, 2016 à 10 h 00 au **7525 chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec**

LE TOUT CONFORMÉMENT à la *Loi sur l'instruction publique*.

ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public – 15 minutes
4. Approbation du procès verbal
 - 4.1 Approbation du procès-verbal du 3 mai 2016
5. Affaires nouvelles
 - 5.1. Rapport du protecteur de l'élève CC-2016-1 et addenda
 - 5.2. Rapport du protecteur de l'élève CC-2016-2
6. Levée de la séance

Donné à Saint-Hubert (Québec) le 12 mai 2016

Sylvie Côté, secrétaire générale par intérim